

## **BUREAU DU 12 OCTOBRE 2016**

Délibération NB 16/109

## PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019 POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES

## **CONVENTION D'ETUDE**

## HYMONT – Ancienne manufacture Mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations - E P09RD80H092

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la Communauté de communes du Pays de Mirecourt pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la reconversion du site de l'ancienne manufacture sis à Hymont en vue de la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations,

Sur proposition du Président,

- =- approuve l'engagement d'études techniques et environnementales sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 80 000 €TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et 20% par la Communauté de communes du Pays de Mirecourt,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la Communauté de communes du Pays de Mirecourt la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

**VU ET APPROUVE** 

LE 24 OCT. 2016

Le Préfet de Région,

Pour le Préfér de sur deséquition Le Secrétaire Contres pour les Africas Préchagies et Européennes

Jacques GADAI